



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Fonds bassin versant

### En action pour la protection des lacs

**Lac-Mégantic, le 2 mai 2022** – La préfète de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir, a eu le plaisir de remettre aux municipalités et associations de protection des lacs les sommes attribuées dans le cadre de l'appel de projets lancé au début de l'année visant à soutenir des initiatives locales en protection des cours d'eau et des lacs de la région, le Fonds bassin versant de la MRC du Granit.

Un montant total de 28 090 \$ est ainsi remis pour permettre la concrétisation de cinq projets dont l'investissement total s'élève à plus de 50 000 \$.

« Je suis enchantée par les projets que nous avons eu l'occasion de soutenir grâce à ce fonds. L'environnement ayant été identifié dans notre planification stratégique comme une priorité, je suis fière que la MRC puisse contribuer par ce Fonds à permettre la réalisation de projets qui sauront contribuer à la protection de notre territoire et ses attraits incontournables », a affirmé la préfète de la MRC du Granit, madame Monique Phérvong Lenoir.

Le Comité consultatif en environnement (CCE) s'est vu confié le mandat d'étudier l'ensemble des demandes reçues et s'assure d'une répartition des montants selon une grille et des critères qui permet d'allouer un maximum de 60% d'un projet admissible pour un maximum de 7 000 \$ par projet.

#### À propos du Fonds bassin versant

Le Fonds bassin versant a été mis en place en 2007 suite à l'implantation d'une quote-part provenant des vingt municipalités du territoire dans le but de protéger les cours d'eau et les lacs de la région. La MRC du Granit est l'une des premières au Québec à s'être dotée d'un moyen concret pour protéger ses ressources en eau. Ces sommes sont offertes à tous les organismes et les associations travaillant pour une meilleure qualité de l'eau dans la région qui présentent des projets structurants et sociétaux. Les projets doivent posséder au moins deux des trois conditions suivantes :

- présenter un correctif concret pour la qualité de l'eau;
- sensibiliser la population;
- acquérir des connaissances scientifiques nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau.

Pour en connaître davantage sur le Fonds bassin versant de la MRC du Granit, le [www.mrcgranit.qc.ca](http://www.mrcgranit.qc.ca).

— 30 —

#### Source :

Véronique Lachance  
Agente aux communications  
MRC du Granit  
☎ 819 583-0181, poste 117  
✉ [vlachance@mrcgranit.qc.ca](mailto:vlachance@mrcgranit.qc.ca)

#### Informations :

Rémi Morin  
Coordonnateur à la gestion des cours d'eau  
MRC du Granit

# ANNEXE

Promoteur (s)	Titre du projet	Description sommaire	Coût total du projet	Montant alloué
Association des riverains du lac Aylmer (ARLA)	Inventaire des plantes aquatiques et envahissantes et support au projet sentinelle du lac.	Suivi de l'inventaire des plantes aquatiques et envahissantes par le RAPPEL. Recrutement et formation de nouvelles sentinelles du lac.	14 000 \$	4 620 \$
Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)	Prévention et caractérisation au lac Trois-Milles	Prévention de l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Trois-Milles par la réalisation d'une pochette d'information et d'un dépliant à l'attention des propriétaires d'embarcation motorisée. Caractérisation du littoral du lac Trois-Milles (plantes aquatiques et sédiments) par le RAPPEL.	11 250 \$	6 750 \$
Municipalité de Marston en collaboration avec l'Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM)	Recherche et analyse des sédiments et identification des zones d'érosion.	Le projet consiste à réaliser un état de situation des bassins versants du territoire de Marston en validant le respect des règlements applicables en matière de protection des cours d'eau et des lacs et en évaluant l'état sédimentaire des fossés de la municipalité. Le projet vise également à rechercher et résoudre des problématiques liées à des fosses septiques riveraines. Une fois les situations problématiques trouvées, les propriétaires concernés seront rencontrés, sensibilisés et accompagnés vers la mise en œuvre de solutions. Des dépliants sont également prévus.	11 536 \$	7 000 \$
Club Frontenac (OSBL qui œuvre à la protection du lac Émilie)	Analyse de la qualité de l'eau et des plantes aquatiques au lac Émilie et sensibilisation des usagers et riverains	Analyse de la qualité de l'eau du lac Émilie, ainsi qu'un inventaire des plantes aquatiques réalisées par le RAPPEL. Diffusion des résultats à la population et sensibilisation aux usagers du lac et aux visiteurs des sentiers pédestres par la production de panneau explicatif.	9 700 \$	5 820 \$
Municipalité de Nantes en collaboration avec l'Association des riverains du lac Whitton	Suivi de la qualité de l'eau au lac Whitton et sensibilisation des riverains du lac au myriophylle à épis	Suivi de la qualité de l'eau par rapport aux résultats de 2018 réalisés par le RAPPEL. Formulation d'un plan d'action pour la protection du lac. Sensibilisation des riverains du lac à une vigilance accrue envers le myriophylle à épis par la distribution d'un dépliant.	6 500 \$	3 900 \$
<b>TOTAL</b>			<b>52 986 \$</b>	<b>28 090 \$</b>